

Soirée Beaujolais Nouveau !

accompagné d'une planche de charcuterie

**Jeudi 18
Novembre
19h - 22h**

**Participation
de
5 euros /pers**

Les fonds
récoltés seront
entièvement
versés au
Téléthon

Inscription obligatoire
auprès de la mairie
01 34 66 01 12

 commission.fetes-asso@ableiges.fr
 01 34 66 01 12
 St Martin
La Villeneuve
Salle des fêtes

Réservez aux + de 18 ans



Nom:
Prénom:

Tél:



A épinglez
sur le frigo



Réservation faite



Ne pas oublier

Soirée Beaujolais
Jeudi 18 Novembre
19h-22h
Salle des fêtes de
La Villeneuve St Martin

5 euros X = €

Participera et règle en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public la somme de euros

Coupon à retourner en Mairie accompagné du règlement au plus tard le 15.11.2021

*Réserve aux personnes majeures - Pass sanitaire obligatoire
l'abus d'alcool est dangereux pour la santé*

Les fonds récoltés lors de cette soirée seront entièrement reversés au Téléthon

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la Mairie d'Ableiges pour la participation à la soirée du Beaujolais nouveau. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO siège à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Maire et élus de la commune. Les données sont conservées pendant 3 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : mairie@ableiges.fr. Si vous estimatez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

**Les fonds récoltés lors de
cette soirée seront
entièvement reversés au Téléthon**